

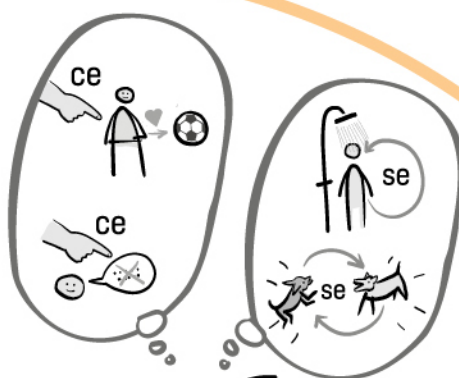
J'apprends une règle de grammaire : je serai capable de l'expliquer avec mes mots et de l'utiliser quand j'en aurai besoin (exercices, rédaction, lettres, mails, etc.)
 Cette technique est expliquée avec les homophones "se" - "ce".



1 Je lis les exemples



Scanne le QRcode pour voir la définition.



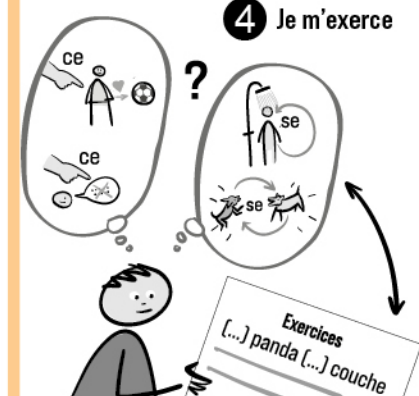
2 Je me fais une image et je dessine



3 Je mémorise mes images



4 Je m'exerce



1 Je commence par repérer les exemples-types qui sont très importants. Je les lis au moins deux fois, je les observe attentivement. Ensuite, seulement, je lis les règles (et les exceptions) que je dois savoir utiliser.

2 Je me fais une image dans la tête des exemples. Je dessine le plus simplement possible pour chaque règle ou chaque exception au moins un exemple-type. J'écris la règle à connaître dans le dessin avec le moins de mots possible. Par exemple, j'écris CE ou SE.

3 Je prends le temps de bien mémoriser mes images car j'en aurai besoin pour faire les exercices : j'observe mes dessins, je revois mes images dans ma tête, je les dessine, je sens que c'est juste.

4 Je m'exerce : je prends d'autres exemples, d'autres phrases, dans des exercices. Je vérifie que mes images mentales me permettent d'appliquer facilement la règle. Je fais des liens et des allers-retours entre ce qu'il y a dans ma tête et la phrase que je lis pour que la réponse soit évidente.

Je révise

Je dessine de mémoire les images de la règle apprise.

Je vérifie que je peux expliquer mon dessin à voix haute, avec mes propres mots. Si c'est difficile, je reprends la règle ou je modifie mon dessin jusqu'à ce que ce soit OK.



Entrainement

Entraîne-toi avec le pluriel des noms. Scanne le QR code pour avoir une version en tableau de la même règle.



Quand un nom désigne une chose/ un animal / une personne, on dit qu'il est au singulier. Le déterminant, devant le nom, peut être : le, la, un, une, l', mon, ma, son...

Quand un nom désigne plusieurs choses / animaux / personnes, on dit qu'il est au pluriel. Le déterminant, devant le nom au pluriel, peut être : les, des, mes, ses...

Pour écrire un nom au pluriel, on ajoute souvent "s" à la fin, mais il y a des exceptions.

Les noms en -eau/au/eu prennent "x" à la fin :
des feux - les bateaux

SAUF landaus, pneus, bleus

Les noms en -ou prennent "s" à la fin : des clous

SAUF choux, genoux, joujoux, bijoux, cailloux, hiboux, poux

Les noms en -al deviennent -aux : des chevaux

SAUF des bals, des chacals, des récitals, des carnivals, des festivals, des régals

Les noms en -ail prennent "s" à la fin : des rails

SAUF travaux, baux, soupiraux, coraux, vitraux

Les noms en -s/x/z restent identiques :

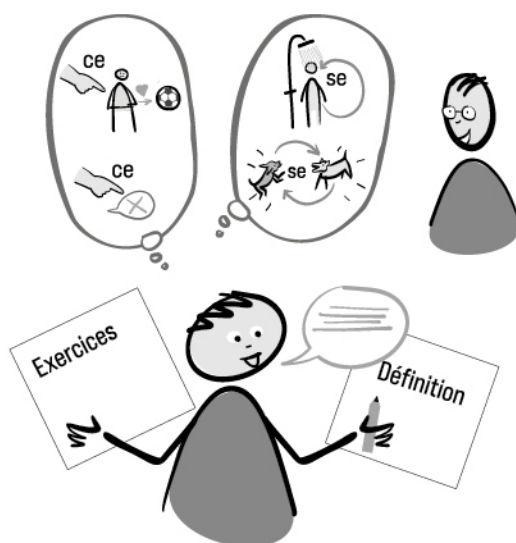
des nez, des souris, des noix

Certains noms se transforment complètement au pluriel :
un œil, des yeux ; un monsieur, des messieurs.

Je me teste

Si l'enseignant me demande de redonner la règle, j'utilise la fiche "Les définitions", pour apprendre les mots du prof grâce à l'image que j'ai construite dans ma tête.

Si l'enseignant me demande d'appliquer la règle dans des exercices, alors je fais des liens entre la règle et ce que je lis! Je fais des allers-retours entre ce qu'il y a dans ma tête et l'exercice pour trouver la réponse.



Astuces

❶ Quand un prof te dit : *Apprends ta règle de grammaire* ; si tu en as l'occasion, demande-lui comment il va t'interroger (écrire la règle de mémoire ou faire des exercices, par exemple).

❷ Prends garde aux astuces que le prof ou le manuel te donne : ce n'est pas la règle ! Si tu te contentes d'étudier l'astuce sans comprendre, alors tu vas avoir du mal à l'appliquer ou à te repérer quand tu en auras besoin.

❸ Pense à faire la même chose avec une règle de grammaire dans une autre langue !

La technique proposée ici est la plus durable et la plus complète pour pouvoir mobiliser la règle dans des exercices et dans tes productions écrites quand tu en auras besoin.